



# PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France**

Angoulême, le 9 novembre 2021

Pour cette commémoration nationale, la préfète de la Charente, Magali Debatte, présidera deux cérémonies : la première à Nersac, à l'occasion des 100 ans du monument aux Morts et de sa réhabilitation, la seconde à Angoulême, chef-lieu du département.

#### **Programme à Nersac**

##### ***Jeudi 11 novembre 2021 à 10 heures : monument aux Morts (rue d'Epagnac)***

- prise de parole de Mme Barbara Couturier, maire de Nersac ;
- lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, par Mme Magali Debatte, préfète de la Charente ;
- dépôts de gerbes par :
  - Mme Magali Debatte, préfète de la Charente,
  - Mme Barbara Couturier, maire de Nersac ;
- lecture du message d'hommage aux militaires Morts pour la France récemment ;
- minute de silence.

*Fin de la cérémonie*

***Port du masque obligatoire durant toute la cérémonie***

#### **Contact presse Service départemental de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

## Programme à Angoulême

### ***Jeudi 11 novembre 2021 à 11 heures : monument aux Morts de Beaulieu***

- sonnerie « aux Champs » ;
- salut au drapeau, suivi de La Marseillaise ;
- revue des troupes
- remise de décorations :
  - commandant de réserve Bruno, 515<sup>e</sup> RT – *chevalier de la Légion d'Honneur*,
  - M. Jules Villiere, ancien combattant – *médaille militaire*,
  - major de réserve Guy, 515<sup>e</sup> RT – *chevalier de l'Ordre national du Mérite* ;
- lecture du message de l'UFAC-UDAC ;
- lecture du message du Comité d'entente des associations d'anciens combattants et associations patriotiques de la Charente ;
- lecture du message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, par Mme Magali Debatte, préfète de la Charente ;
- dépôts de gerbes par :
  - Mme Magali Debatte, préfète de la Charente,
  - Mmes et MM. les parlementaires,
  - M. Alain Rousset, président du Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, *ou son représentant*,
  - M. Philippe Bouty, président du Conseil départemental de la Charente, *ou son représentant*,
  - M. Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, *ou son représentant*,
  - M. le colonel Pierre Lecomte, délégué militaire départemental,
  - Mmes et MM. les représentants des associations patriotiques ;
- dépôt de fleurs par les enfants des écoles et les jeunes du Conseil municipal d'enfants ;
- lecture de l'hommage aux militaires Morts pour la France récemment ;
- sonneries « aux Morts », par l'Harmonie d'Angoulême ;
- minute de silence ;
- refrain de La Marseillaise, par l'Harmonie d'Angoulême ;
- honneur au drapeau.

*Fin de la cérémonie*

***Port du masque obligatoire durant toute la cérémonie***

## Contact presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76  
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr  
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

2/2

7-9, rue de la préfecture  
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex